

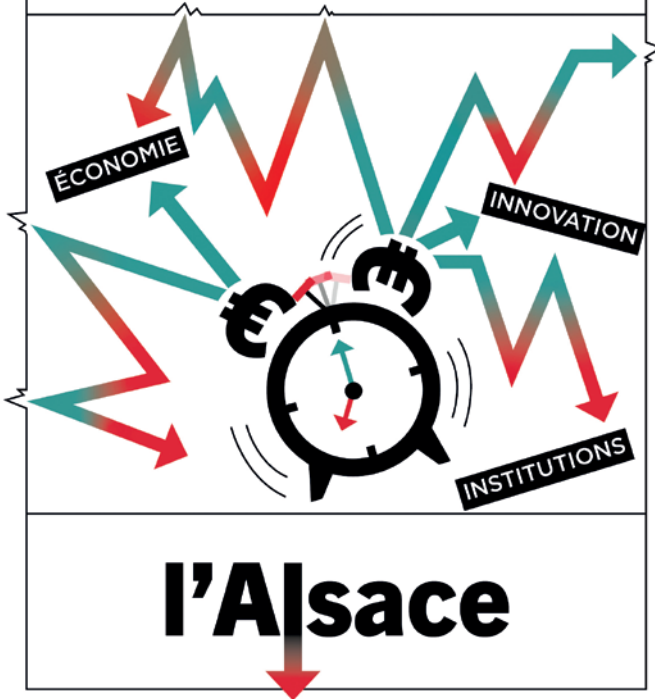
L'Alsa' Parisien

S'Bariser Blattel

Le journal des Alsaciens et Lorrains de Paris

Jean-Philippe Atzenhoffer

Réveiller



- > Bourses 2026
- > Disparition de Cyrille Schott
- > Assemblée générale 2026
- > Interview JP Atzenhoffer
- > Exposition Martin Schongauer au Louvre
- > Livres / Brèves



ALSACIENS ET LORRAINS
DE PARIS

A.G.A.L.

— Association fondée en 1871 —



Maison de l'Alsace - 39, Avenue des Champs-Élysées - 75008 Paris
www.alsaciens-lorrains-paris.fr – contact@alsaciens-lorrains-paris.fr



L'Assemblée nationale a examiné lors de la séance du 8 avril un texte qui vise à faire de l'actuelle Collectivité Européenne d'Alsace (CEA), une collectivité territoriale à statut particulier, exerçant les compétences départementales et régionales. Pour faire court, l'Alsace sortirait du Grand Est. Ce texte a été adopté en première lecture par 131 voix contre 100. Ceci ne garantit en rien l'adoption de ce texte, car le chemin parlementaire qui s'ouvre devant lui sera long et chaotique.

Plus largement, les débats sont vifs autour de ce sujet. Plusieurs courants d'opinion s'opposent. Il y a ceux qui poussent résolument à la création de cette région, sûrs que ce recentrage permettra un développement économique plus efficace s'appuyant sur une amplification des relations avec les régions voisines du Rhin supérieur. Il y a ceux qui y sont opposés arguant qu'une telle réforme doit être globale et non pas réduite à l'Alsace, certains allant jusqu'à stigmatiser un projet « autonomiste », guidé par des ambitions personnelles ! Enfin, des pragmatiques, bien que sensibles à l'intérêt d'une région Alsace, redoutent les longueurs d'une nouvelle réforme législative.

Il n'est pas dans la vocation de l'AGAL de prendre position.

Pour autant, elle ouvre ses colonnes à Jean Philippe Atzenhoffer, docteur en économie. Il est un partisan résolu d'une région Alsace. Mais là, n'est pas notre propos.

Son récent ouvrage Réveiller l'Alsace est l'objet de l'interview figurant dans ce bulletin (pages 8 et 9). L'auteur, chiffres et études à l'appui, fait le constat, du recul constant au cours des 30 dernières années, de l'Alsace dans la hiérarchie des régions françaises en matière de richesse. Cette glissade prend des proportions encore plus larges si l'on effectue des comparatifs avec les régions voisines suisses et allemandes.

Une fois, ce dur constat établi, le Pr Atzenhoffer analyse les raisons qui nous ont conduits à cette situation inédite pour une région qui était jusqu'en 2000 un îlot de prospérité au sein de l'hexagone. Selon notre auteur, toutes les études démontrent que la principale source de la croissance économique, c'est l'innovation. Et c'est là actuellement un des points faibles de l'Alsace. Et si l'innovation suppose un certain nombre de conditions préalables (liberté d'entreprises, protection de la création, simplicité administrative,...), elle s'appuie nécessairement sur un système éducatif performant qui accompagne les créatifs.

Notre association apporte (modestement) sa pierre à cet objectif en dotant de bourses de jeunes alsaciens ou mosellans qui ont un projet académique pointu s'appuyant sur une expertise spécifique qui n'est présente qu'à Paris.

L'AGAL se doit d'amplifier ce mouvement. La majorité des bourses sont financées par des mécènes. L'AGAL ne finance (sur les dons et cotisations des membres) qu'une seule bourse et encore depuis peu.

Je voudrais donc conclure cet éditorial par un appel : vous adhérents de l'AGAL, vous amis de l'Alsace, amplifiez vos dons à l'AGAL. En les agrégeant, nous devons, demain, pouvoir financer non pas une, mais deux ou trois bourses... Nous serions impardonnables de ne pas le faire si l'on se souvient que 2/3 de ces dons sont déductibles des impôts sur le revenu !

Nous comptons sur votre soutien.

Maurice Brom

N° 45 juin 2026 L'Alsa Parisien est publié par l'AGAL, Association Générale d'Alsace et de Lorraine, 39, Avenue des Champs-Élysées, 75008 Paris
 Directeur de la publication : Nicolas Gusdorf. ISSN 2102-0825.
 Contributeurs et membres de l'équipe rédactionnelle : Claudine Brom, Maurice Brom, Benoît Schildknecht, Nicolas Gusdorf, Benoît Kuhn.
 Les textes n'engagent pas la responsabilité de l'association.
 Maquette - Impression : Patrick Chainbaux
 Photographies : Claudine Brom, Maurice Brom, Monique Gusdorf.

Adhésion 2026 :

Rejoignez les Alsaciens – Lorrains de Paris et soutenez leurs actions



- 1 Aller sur <https://www.alsaciens-lorrains-paris.fr/> (ou taper AGAL sur votre navigateur)
- 2 Cliquer sur **ADHESION**

Désormais, plus de 90% de nos adhésions sont électroniques

... mais si Mr Google ne fait pas partie de vos amis, remplissez le bulletin d'adhésion ci-dessous et envoyez-le à la Maison de l'Alsace

ALSACIENS ET LORRAINS DE PARIS
A.G.A.L. Association fondée en 1871

Bulletin d'adhésion pour 2026
 (pour 1 personne)

AGAL - Association Générale d'Alsace Lorraine - Maison de l'Alsace - 39 avenue des Champs Élysées - 75008 Paris
Association reconnue d'utilité publique par décret du 22 aout 1895 ouvrant droit à une réduction d'impôt sur le revenu de 66%

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél :

Adresse électronique :

Souhaitez-vous recevoir l'Alsa'Parisien par : Courriel Envoi papier

Cotisation moins de 25 ans (étudiant) 15,00 € Cotisation membre actif 30,00 €

Cotisation de soutien 45,00 € Cotisation bienfaiteur 60 € ou plus €

S'agit-il d'une première adhésion ? Oui Non Signature :

Les informations recueillies par l'Association Générale d'Alsace et de Lorraine sont destinées à suivre ses adhésions. Conformément au règlement général de protection des données personnelles, vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant l'association. La présente adhésion vaut accord permanent des intéressés pour figurer sur les photographies reproduites sur les documents ou sur le site internet de l'association.

Règlement possible de la cotisation via internet : www.alsaciens-lorrains-paris.fr

Vie de l'association

La 40^{ème} cérémonie de remise des bourses de l'AGAL s'est tenue à la Maison de l'Alsace, le 13 avril 2026.



Dans son allocution de bienvenue, le président Gusdorf a tout d'abord remercié, le président de la Maison de l'Alsace, Dominique Formhals, sa Directrice Générale Charlotte Formhals et son équipe Marie Guerra, Olivier Pham-Duy, Sarah Narodetzki et Alexandra Joly qui accueillent chaleureusement tous les ans la remise des bourses de l'AGAL. Il a salué ensuite les mécènes : sans leur générosité et leur fidélité, cette cérémonie n'aurait pas lieu. Il a mentionné la présence, pour la première fois, de Mme Sonia Weymuller, qui tout en étant installée à Dubaï, nous soutient depuis plusieurs années. Pour conclure, il a adressé ses félicitations à Véronique Leiber pour sa remarquable organisation de l'attribution des bourses de l'AGAL.

Le palmarès 2026

| Mécène | Etudiant | Remettant |
|---------------------------------|---------------------|--|
| AFER | Margot BARBIER | G. BEKERMAN, Président |
| AGAL | Siloé JUNG | Me C. ROTH, AGAL |
| Alternative Patrimoniale | Lucille BOUTON | F. HOME Associé |
| Crédit Mutuel Alliance Fédérale | Margot SISSLER | D. BAAL, Président Crédit Mutuel Alliance Fédérale |
| Crédit Mutuel Île-de-France | Emie DEHLINGER | P. GLUCK, Directeur Général Crédit Mutuel IdF |
| Ecole Alsacienne | Juliette POULTIER | V. LEIBER, AGAL |
| M. Christophe GRABER | Antoine CHAUMANDE | N. GUSDORF, AGAL |
| M. Anthony FONTANA | Julie PERIGNON | A. FONTANA |
| Réunion Aérienne | Noé MARX | Mme Stéphanie FOATA, Réunion Aérienne |
| UIA | Hélène RIEBER | M. STAEDEL, Président UIA |
| Mme WEYMULLER | Marie-Victoire LIEB | Mme WEYMULLER |



Vie de l'association

Le vice-président de l'AGAL, C. Roth, remet la bourse de l'AGAL à Siloé Jung.



M. Daniel Baal, président du Crédit Mutuel, remet la bourse Crédit Mutuel Alliance Fédérale à Emie Dehlinger.



M. Nicolas Gusdorf, président de l'AGAL, remet la bourse, attribuée par M Christophe Graber, à Antoine Chaumande.



M. Frédéric Home, associé chez Alternative Patrimoniale, remet la bourse Alternative Patrimoniale à Lucille Bouton.



M. Patrice Gluck, Directeur général du Crédit Mutuel Île-de-France, remet une bourse du Crédit Mutuel Île-de-France à Margot Sissler.



Mme Stéphanie Foata, Directrice des Risques et de la Réassurance au sein de Réunion Aérienne, remet la bourse Réunion Aérienne à Noé Marx.



Vie de l'association

Mme Véronique Leiber, présidente de la Commission des bourses de l'AGAL, remet la bourse décernée par l'Ecole Alsacienne, à Juliette Poultier.



M. Gérard Staedel, Président de l'UIA, remet la bourse UIA à Héléne Rieber.



Mme Sonia Weymuller remet la bourse Bernard Weymuller à Marie-Victoire Lieb.



M Anthony Fontana, remet la bourse qu'il finance à Julie Pérignon.



M. Gérard Bekerman, président de l'AFER, remet la bourse AFER à Margot Barbier.



Les jeunes lauréats réunis sur un balcon de la Maison de l'Alsace au-dessus des Champs Elysées.



Disparition

Décès de Cyrille Schott un ami de l'AGAL et de l'Alsace



Cyrille Schott est décédé brutalement le 4 avril 2026 à l'âge de 75 ans. Nous l'avions encore croisé en pleine forme lors de la fête de la Saint Nicolas en décembre 2025. Encore en ce début d'année 2026, il avait publié des billets d'opinion dans la Tribune et la Croix. Les foucades et surtout le souverain égoïsme du président américain l'exaspéraient. Lui qui militait, sans relâche, depuis des années, pour le renforcement de l'Union Européenne et plus particulièrement la nécessité d'une Défense Européenne renforcée avait pu constater sans plaisir que l'invasion de l'Ukraine et la nouvelle stratégie des USA rendaient ses analyses plus pertinentes que jamais.

Il nous avait fait part de ses convictions en se prêtant au jeu des questions / réponses lors de notre assemblée générale en juin 2025 (voir photo). Son sens de l'Etat restait entier et cet alsacien, pratiquant la langue alsacienne, était très attaché à la coopération franco-allemande.

Né en 1950 à Drusenheim, fils aîné de Pierre Schott maire de cette ville pendant près de 30 ans, Cyrille Schott, a été élève de l'ENA. Sous-préfet de la Nièvre en 1980, il y fait la connaissance de François Mitterrand qui, l'appela à son cabinet à l'Elysée. Par la suite, sa carrière préfectorale lui fit faire un tour de France, passant notamment quatre années à Colmar comme préfet du Haut-Rhin (1994-1998). Sa carrière s'achève à Montpellier : il y est préfet de la région Languedoc-Roussillon. Il fut ensuite nommé préfet hors cadre et occupa des fonctions à la tête de plusieurs organismes publics. Retraité depuis 2016, il partageait sa vie entre Paris et Drusenheim. Une retraite très active au service de causes aussi nombreuses que diverses où l'Alsace tenait une place de choix.

Nous adressons nos sincères condoléances à ses proches.

Brèves

UNE BELLE SOIREE A LA MAISON DE L'ALSACE

Le 18 mai dernier était organisée par Charlotte Formhals, directrice de la MDA et son équipe, une soirée de dégustation de crus alsaciens des domaines, Francis Beck d'Épfig, Bott Frères de Ribeauvillé, Jung Gustave et fils de Riquewihr, Joseph Cattin de Voegtlinshoffen, Materne Haegelin et filles d'Orschwihr et Michel Fonné de Bennwihr.

Brigitte Klinkert, questeuse à l'Assemblée Nationale et Anne Sander, conseillère régionale ainsi que Nicole Bott, Cécile Hartmann, Jacky Cattin et Michel Fonné quatre Grands Maîtres de la Confrérie Saint-Étienne étaient présents à ce moment privilégié. Dans son propos,



Gilles Neusch, directeur du Comité Interprofessionnel des Vins d'Alsace, eut l'occasion de rappeler l'importance de la viticulture comme élément essentiel de la personnalité de notre région.

Alsace

Alsace

Réveiller l'Alsace. Interview de Jean-Philippe Atzenhoffer



L'Alsace est riche : pour beaucoup d'Alsaciens (et de Français), cela ne fait aucun doute. Dans un ouvrage récent, (voir Rubrique Livres), Jean-Philippe Atzenhoffer dissipe cette illusion. Il montre que le PIB par habitant alsacien décroche progressivement par rapport aux autres régions françaises. Il en analyse les raisons en abordant notamment les handicaps de l'Alsace. Il termine son propos en préconisant une réforme institutionnelle. La rédaction de L'Alsa⁹ Parisien l'a interviewé

Pourquoi ce décrochage de l'Alsace n'est-il pas perçu par les Alsaciens ?

Les premiers signes sont apparus dans les années 2000 à 2010, dans des rapports de l'INSEE ou de l'Observatoire régional de l'innovation. Ils indiquaient une détérioration de la position de l'Alsace par rapport au reste

de la France : il s'agissait des premiers signaux faibles. On a attribué cette dégradation à la crise financière de 2008 suite à laquelle le PIB a plus reculé en Alsace qu'ailleurs. Avec la fusion des régions les chiffres ont été publiés à l'échelon Grand Est, masquant le problème alsacien. Aujourd'hui, avec le recul, on voit qu'il y a eu une vraie érosion lente et continue depuis 2000.

Comment expliquez-vous ce décrochage ?

Je l'attribue au manque de dynamisme entrepreneurial local. La génération des grands entrepreneurs du 19^{ème} et du début du 20^{ème}, comme les grandes familles protestantes de Mulhouse ou les De Dietrich dans le Nord, n'a pas été remplacée. On retrouve encore un peu cet état d'esprit dans l'agroalimentaire avec des entreprises comme Alélor ou Fortwenger... La faiblesse des investissements en recherche et développement ainsi qu'une proportion plus réduite qu'ailleurs d'emplois créatifs, en atteste.

Dans l'après-guerre, les investissements étrangers, notamment allemands ou américains sont venus combler ce vide : l'Alsace apparaissait comme un bon sas de passage pour accéder au marché français du fait de la proximité avec la culture allemande et des coûts locaux moins élevés. Mais ces investissements étrangers consistaient surtout à créer des unités de production, sans tous les emplois qualifiés, les centres de décision et les centres de recherche. Cette position de sous-traitant explique largement la baisse de l'élan créatif en Alsace.

Or, aujourd'hui, les entreprises allemandes préfèrent aller en Europe de l'Est où les coûts sont inférieurs avec une bonne qualité de fabrication. Ceci explique que notre économie s'effrite plus que dans les autres régions françaises qui ne sont pas soumises à ce phénomène.

Vous affirmez que les régions frontalières ont un handicap de compétitivité structurel ?

C'est assez intuitif : une frontière est une barrière qui constitue un frein au développement économique. Des travaux universitaires, menés notamment à l'université de Milan, ont permis de chiffrer ce handicap qui est réel : environ 15% de PIB.

Le Rhin supérieur est-il le bassin économique dans lequel s'inscrit l'Alsace ?

Evidemment. La répartition des flux d'échanges en est la preuve. L'Union européenne est basée sur la libre circulation des travailleurs, des biens et des capitaux. Si l'on examine les flux dans ces trois dimensions, ils sont toujours prioritairement orientés vers le bassin rhénan plutôt que vers les autres régions françaises. Ainsi, 60 000 travailleurs traversent le Rhin alors que les flux vers la Lorraine ou les Vosges sont minimes. Les capitaux investis en Alsace viennent d'Allemagne ou de Suisse. Enfin, les exportations de l'Alsace vers l'Allemagne et la Suisse sont très supérieures à celles dirigées vers les autres régions françaises. Un dernier argument : il y a 6 millions de francophones et 25 millions de germanophones dans un rayon de 250 km autour de Strasbourg.

En revanche, ces flux sont déséquilibrés. Ce flux quotidien de frontaliers vers la Suisse et l'Allemagne n'est pas compensé par des flux inverses. C'est pour cela qu'il faut un grand projet de développement économique en Alsace pour rééquilibrer les flux et les niveaux de vie. C'est à cette échelle-là qu'il faut mettre en place la stratégie économique.

Vous êtes un fervent promoteur de la décentralisation et de la régionalisation ?

Au départ, j'avais un tempérament centralisateur. C'est la découverte des travaux de Elinor Ostrom, première femme prix Nobel d'économie, qui m'ont fait prendre ce virage. Pour faire simple, son point de vue est que la gestion des biens communs doit s'effectuer à l'échelon local, dans la communauté concernée.

Après la 2^{ème} guerre mondiale, on était dans du rattrapage. Et quand on fait de la simple production en masse en reproduisant un appareil américain, alors on peut avoir un management pyramidal et ça marche très bien.

En revanche, dès qu'on a rattrapé son retard, qu'il faut innover dans une course où les autres innoveront aussi, là, il faut de la flexibilité. C'est la force des entreprises américaines, Google, etc. Ce sont des entreprises très décentralisées,

qui laissent émerger des idées. Les ordres qui viennent d'en haut, cela ne marche pas et crée de la frustration.

De manière plus générale, là où l'on peut agir, c'est d'abord là où l'on vit. A l'échelle locale, tout le monde peut avoir un impact. Plus on laisse de marges de manœuvre aux acteurs locaux, et plus ils peuvent régler les problèmes en connaissant le contexte

Par ailleurs, des travaux comme ceux de Yann Algan et Pierre Cahuc, expliquent que le modèle social français, très dirigiste, pyramidal et centralisateur génère une défiance généralisée entre les corps sociaux, y compris à l'intérieur des entreprises. Cette défiance pèse sur l'efficacité économique. Souvent, aujourd'hui, les gens se sentent dépossédés.

Il faut rénover les institutions et la France ne l'a pas fait comme nos voisins européens, qui sont allés plus loin dans la décentralisation.

Pourquoi vouloir sortir du Grand Est ?

Sortir du Grand Est n'a de sens que si la future région Alsace est dotée de pouvoirs étendus. Il faut mettre en place un système de santé performant, un système de formation performant, des infrastructures qui soient de haute qualité, tout ce qui donne envie à des entreprises de continuer à développer leur activité chez nous.

Pour autant, il faudra procéder progressivement. Il faut tout d'abord mettre en place une collectivité solide et simplifiée, puis lui transférer progressivement des compétences. Ensuite, il faudra faire une évaluation dans cinq ans pour faire le constat des réussites et des échecs avant d'étendre le périmètre des compétences. Il ne faut pas refaire la même erreur qu'en 2014 où une poignée de gens ont redessiné la carte de France, à partir de Paris, sans véritable étude d'impact et sans consulter les principaux intéressés ■

Propos recueillis par Maurice Brom.

Vie de l'association

Assemblée Générale 2026



Ce 6 juin l'AGAL a tenu son Assemblée générale, comme ces dernières années, au restaurant les Noces de Jeannette. Après avoir souhaité la bienvenue aux membres présents et salué plus particulièrement la présence de M. Jandl ambassadeur d'Autriche auprès de l'OCDE et de Mme Brigitte Moog présidente du Groupement du théâtre du Rhin, le président Nicolas Gusdorf a présenté le bilan moral de l'année 2025 (voir encadré). Cette présentation s'est achevée avec les remerciements adressés par Nicolas Gusdorf aux membres du Conseil d'administration qui l'entourent, pour leur contribution tout au long de l'année.



Gauche à droite : Nicolas Gusdorf, Marie Agnès Laurent, Christian Roth, Eric Elcouby, Maurice Brom, Véronique Leiber, Benoît Schildknecht, Emilien Humann, Benoît Kuhn

Maurice Brom, trésorier adjoint, a pris sa suite pour exposer les éléments clés des comptes 2025. Ceux-ci se traduisent par une perte de 3 465,27€ alors que 2024 s'était achevé sur un résultat très largement positif de 5 894,35 €. Trois facteurs expliquent cette bascule brutale :

- la publication de trois numéros de l'Alsa'Parisien en 2025 au lieu de deux en 2024, entraîne un coût majoré de 2K€,
- Les recettes de mécénat sont en baisse de près de 3 k€,
- Enfin et surtout, la participation à toutes nos manifestations est en recul, alors même que le coût d'organisation de ces manifestations comprend une part fixe importante (par exemple la location d'une salle de théâtre).

Fort de ce constat, le Conseil d'Administration de l'AGAL a décidé de ne publier que deux numéros de l'Alsa'Parisien en 2026. Parallèlement un lieu moins coûteux sera recherché pour organiser la fête de la Saint-Nicolas.

Cette Assemblée générale s'est conclue par le vote des résolutions soumises à l'Assemblée. Quatre administrateurs, Christophe BERGER, Sylviane COUET-WURTZ, Fabrice HAMM, Véronique LEIBER et Emilien HUMAN sollicitaient le renouvellement de leur mandat pour 3 ans : tous les quatre ont été reconduits à l'unanimité.

Le repas qui a suivi l'Assemblée générale était animé par Mathieu Schneider. Professeur des Universités, diplômé de l'Université de Strasbourg en musique et musicologie en parallèle de la Humboldt-Universität de Berlin, Mathieu Schneider a enseigné à l'Université de Strasbourg à partir de 2005. Il en a été le vice-président depuis 2015. En 2025, il a été nommé à la tête de l'École nationale supérieure Louis-Lumière qui fête son centenaire cette année. Son intervention avait pour thème « Existe-t-il une musique alsacienne? ».

Cette question n'a été qu'un prétexte pour permettre à notre conférencier de partager tout son amour de la musique et de tous ceux qui contribuent à la diffuser. Mathieu Schneider a enchanté son auditoire, son érudition ne masquant pas un humour et un sourire permanent.

Morceaux choisis de l'intervention de Mathieu Schneider

Mathieu Schneider a consacré la première partie de sa conférence à ce qu'il appelle la musique savante (classique). Faisant le parallèle



avec les multiples langues européennes dont l'alsacien, il note qu'à contrario la grammaire musicale est unique pour l'ensemble du monde occidental. Pas plus que pour les autres pays, il n'y a de musique savante alsacienne. Pourtant au 19^{ème} siècle, l'émergence des mouvements nationalistes vers 1830 pousse les artistes à forger les grands récits nationaux. Les musiciens y contribuent en citant des thèmes de danse locale, en utilisant des échelles mélodiques spécifiques à leur pays pour donner une coloration locale à leur œuvre. Pour illustrer son propos Mathieu Schneider cite les exemples du tchèque Smetana avec ses poèmes symphoniques « Ma Patrie » ou le finlandais Sibelius avec « Finlandia ». A cette époque l'Alsace tiraillée entre la France et la future Allemagne n'est pas en mesure de développer son propre discours national et ne peut participer à ce mouvement.

Le rattachement de l'Alsace à l'Allemagne en 1870 provoque toutefois un intérêt chez des compositeurs français comme Jules Massenet ou chez des Alsaciens comme Marie Joseph Erb qui écrivent des œuvres à connotation alsacienne. Finalement, on peut tout au plus parler de musique sur l'Alsace mais pas de musique alsacienne.

Mathieu Schneider se propose alors de reconsidérer sa question sous l'angle des apports de l'Alsace à la musique. En premier lieu, il rappelle que l'Alsace a toujours été une terre de passage située sur l'axe rhénan, et donc une terre de rencontres. La création de la Marseillaise à Strasbourg en est la manifestation la plus connue. Puis il évoque la rencontre

Vie de l'association

entre Gustave Mahler et Richard Strauss le 21 mai 1905 à Strasbourg, une vraie rencontre musicale à une époque où Strauss achève sa Salomé. Gustave Mahler évoquera plus tard l'importance de cette rencontre qui a lieu dans le cadre de la 5^{ème} Fête musicale de l'Alsace Lorraine. En juin 1863 a eu lieu à Strasbourg la plus grande représentation en nombre d'interprètes de Berlioz : toutes les sociétés chorales d'Alsace et de Lorraine soit près de 8000 choristes ont été réunies place Kléber pour interpréter *L'enfance du Christ*. L'Alsace est aussi une terre d'érudition musicale. La deuxième chaire universitaire de musicologie au monde y a été créée en 1872 et Albert Schweitzer reste encore un des biographes de référence de Jean Sebastian Bach.

Mathieu Schneider aborde ensuite la question du point de vue de la musique populaire ou traditionnelle. Il précise tout d'abord que cette musique variait beaucoup dans l'espace alsacien suivant les influences franciques, welches, alémaniques, protestantes. Elle variait également beaucoup dans le temps. À titre d'exemple Mathieu Schneider indique que ses propres recherches musicales sur le chant du veilleur de nuit de Turckheim, lui avaient permis d'identifier pas moins de 4 mélodies différentes et 3 ou 4 variations de textes très différentes.

Enfin les influences étrangères sont innombrables dans cette terre de passage alsacienne. On peut citer les influences suisses issues du repeuplement de l'Alsace consécutive à la guerre de Trente ans ou celles de l'Europe de l'Est véhiculées par les troupes d'artistes ambulants.

Mathieu Schneider achève son propos en disant que s'il n'y a pas de musique populaire alsacienne, cependant l'Alsace est une terre de musique. Elle compte 1400 ensembles vocaux ou instrumentaux soit dix fois plus rapporté au nombre d'habitants que la région parisienne !

Pour symboliser l'Alsace terre de fraternité, de passage et de jonction, c'est une salsa de Roger Siffer intitulée « Choucroute à la Schweitzer », qui conclura cette assemblée générale ■

Bilan 2025 des activités de l'AGAL

Conseil d'administration : Éric ELKOUBY a rejoint le Conseil. Pour respecter le nombre d'administrateurs prévu par nos statuts, Jean-Yves GRENIER, président d'honneur de l'AGAL, a accepté de quitter le conseil mais reste invité à toutes ses réunions.

Bourses : 11 lauréats ont été choisis par le jury présidé par notre administratrice Véronique Leiber. Ces boursiers poursuivent des études dans les domaines de la littérature, du droit, de la cybersécurité, de l'archéologie, de l'histoire de l'art, du luxe... Ces bourses ont été financées par le Crédit Mutuel Alliance fédérale, le Crédit Mutuel d'Ile de France, l'association d'épargnants AFER, la Réunion Aérienne, l'assureur des avions, la célèbre Ecole Alsacienne, l'Union Internationale des Alsaciens, le fonds d'investissement alsacien Alternative Patrimoniale ainsi que par des mécènes individuels : Mme Weymuller, MM. Antony Fontana et Christophe Graber. Pour la première fois, l'AGAL a financé une bourse sur ses fonds propres.

L'Alsa'Parisien en 2025 : 3 numéros de l'Alsa'Parisien ont été diffusés en 2025. Après débat concernant la diffusion de notre périodique, il a été décidé que les membres de l'association continueront à recevoir le journal à la fois par voie électronique et en exemplaire papier.

Saint-Nicolas 2025 : A l'issue de l'édition 2024 de la St Nicolas de très nombreux participants ont fait part de leur grande satisfaction tant sur le plan du décor que sur le plan gastronomique. Nous avons donc organisé l'édition 2025 le jeudi 4 décembre, selon le même format et aux mêmes conditions qu'en 2024. Une centaine de participants a partagé ce moment de convivialité.

Conférence Philippe Bilger : le Musée Henner a ouvert ses portes à l'AGAL pour recevoir Philippe Bilger. Une trentaine de nos membres s'étaient rassemblés pour un échange avec cet ancien avocat général à la cour d'assises de Paris, auteur de multiples ouvrages, également chroniqueur sur Europe1 et Sud Radio. Philippe Bilger qui selon ses propres mots, exprime le verbe en même temps qu'il élabore sa pensée, a donné ainsi un tour très spontané à ce jeu de questions / réponses. A l'issue de cette brillante causerie, les échanges se poursuivirent autour du verre de l'amitié.

Le théâtre du 9 novembre 2025 : Parce que notre langue régionale demeure une part vive de notre patrimoine, la pièce de théâtre en dialecte (surtitrée en français) a rassemblé tous nos amis qui trouvent dans ces mots du pays une émotion familière, un rire complice, parfois un souvenir d'enfance. Cette année c'est le Théâtre Saint Nicolas de Haguenau qui a présenté dans la superbe salle de l'Ecole Alsacienne, le spectacle E Riss em Gebiss.

Les stammtsichs : Animés par notre trésorier Emilien, ils rassemblent au restaurant l'Alsacien près de la République, tous les premiers mardis du mois, tous ceux qui recherchent la convivialité alsacienne.

Bilan des journées de l'UIA à Reichshoffen : l'AGAL était représentée par Marie-Agnès Laurent. Elle a pris contact avec des associations d'autres pays (Berlin, Hongkong). Par ailleurs, ayant constaté que les associations membres de l'UIA ont des activités essentiellement festives, elle a présenté notre cérémonie de remise des bourses.

Exposition Martin Schongauer – Le bel immortel du 8 avril au 20 juillet 2026

Le musée du Louvre présente jusqu'au 20 juillet l'exposition Martin Schongauer – Le bel immortel. Cet artiste alsacien, né à Colmar en 1445, est aujourd'hui surtout associé à son « chef d'œuvre » La Vierge au buisson de roses exposé à l'église des Dominicains de Colmar. Mal connu du grand public, les spécialistes le considèrent comme un des artistes majeurs du Rhin supérieur de la 2^{ème} moitié du 15^{ème}



siècle. L'exposition permet de rappeler qu'il fut un immense graveur, jouissant d'une grande notoriété de son vivant. Elle explore plus particulièrement son influence considérable sur le mouvement artistique du XV^{ème} au XVII^{ème} siècle.

L'exposition

Plus d'une centaine d'œuvres de Martin Schongauer en provenance de 33 pays sont exposées au Louvre. L'intégralité des quelques rares tableaux encore existants est présentée à une exception près. Ses estampes constituent la grande majorité de l'accrochage.

Martin Schongauer cet inconnu

On sait peu de choses sur lui. Il grandit dans une famille d'orfèvres et de peintres. On peut imaginer qu'il a pu apprendre le dessin, l'art du travail sur le métal en observant son père et qu'il est passé naturellement vers la gravure. C'est un lettré : il s'est inscrit à l'université de Leipzig.

Un environnement favorable

Colmar est une ville opulente à la fin du XV^e siècle. Elle est bien située sur la route entre les Pays-Bas au Nord et l'Italie au Sud, mais aussi entre le royaume de France et le Saint Empire romain germanique. Les églises et les ordres religieux étant à l'origine de toutes les grandes

commandes, les artistes viennent à Colmar parce qu'ils savent qu'ils vont y trouver du travail. Martin est peintre, mais, en parallèle, il produit des estampes, car c'est un marché plus libre où il est moins soumis aux impératifs d'un commanditaire.

Un virtuose de la gravure

Si l'iconographie de Martin Schongauer reste essentiellement religieuse, il se distingue par sa virtuosité technique, en particulier ses jeux de lumières, le sens du détail et l'ambition de son œuvre. Ainsi, *Le grand portement de croix* est la plus grande estampe exécutée à la fin du XV^e siècle au nord des Alpes.



Son influence

L'exposition présente un ensemble d'œuvres créées dans toute l'Europe, bien au-delà du Saint Empire germanique, qui se sont inspirées des créations de Martin Schongauer.

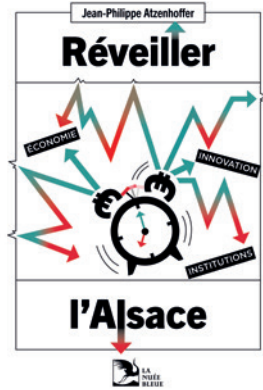
La large diffusion de ses estampes (certaines existent encore aujourd'hui à près de soixante exemplaires originaux) lui a assuré une très grande notoriété de son vivant.

Le Jugement dernier

Cette œuvre inachevée, une très grande fresque, se trouve à la cathédrale Sankt-Stephansmünster à Breisach. Décédé de la peste le 2 février 1491 dans la cité badoise, Schongauer avait réalisé là sa dernière grande composition ■

REVEILLER L'ALSACE de Jean-Philippe Atzenhoffer

Jean-Philippe Atzenhoffer est docteur en économie. Il enseigne cette discipline dans différents établissements du supérieur à Strasbourg. Il est l'auteur de *Le Grand Est*, une aberration économique. Il est cofondateur du club Perspectives Alsaciennes et membre de l'Association de prospective rhénane et du Cercle d'économie d'Alsace



Le livre démarre sur un constat simple : tout le monde pense que l'Alsace est prospère alors que depuis 2000 le PIB par habitant baisse progressivement par rapport aux autres régions françaises.

L'auteur attribue ce décrochage au ralentissement de l'élan créatif alsacien : ses capitaines d'industrie appartiennent au passé.

Le fort développement industriel d'après-guerre qui a fait la prospérité de l'Alsace s'est essouffé au fil des délocalisations vers les pays de l'Est. Par ailleurs, cette industrialisation, essentiellement tournée vers des activités de sous-traitance, n'a pas suscité de ce fait les nouveaux créatifs aptes à générer l'innovation et la croissance de demain. La centralisation de l'économie française et du pouvoir politique autour de Paris renforçant ce déficit par un pompage excessif des talents et des ressources.

Parallèlement, JP Atzenhoffer rappelle, qu'en moyenne, les régions frontalières sont pénalisées par des murs invisibles (le Rhin, dans notre cas), les marchés voisins obéissant à des normes et règles différentes. Pour autant, le Rhin supérieur (Palatinat-Sud, Pays de Bade, Alsace et Suisse du nord-ouest) est bien la zone d'échange privilégiée pour l'économie alsacienne tant en matière de flux de travailleurs, d'exportation et de flux de capitaux.

Cette situation géographique et économique singulière appelle une gestion de cet espace par les

acteurs de proximité. L'auteur, par ailleurs fervent défenseur de la régionalisation / décentralisation, appelle donc de ses vœux une réforme institutionnelle, dans laquelle l'Alsace redevenue autonome, serait dotée de vrais pouvoirs. Sortir du Grand Est sans cet élargissement de compétences serait un exercice vain.

Au passage, JP Atzenhoffer rappelle que tous ceux qui ont traité au cours des derniers siècles le sujet de l'organisation régionale de la France ont presque toujours proposé une région Alsace dans leurs différents découpages.

Pour répondre aux éventuelles critiques sur ses propositions, l'auteur s'appuyant notamment sur des exemples étrangers (notamment le canton suisse du Jura) montre qu'un tel découpage est possible et de plus mobilisateur à long terme, les acteurs locaux redevant les acteurs de leur destin. Il chiffre les économies dues à la réduction du nombre d'échelons administratifs et électifs.

Il conclut en précisant les domaines sur lesquels cette future région devra porter son attention plus particulièrement : l'éducation, la coopération rhénane, la santé et l'écosystème rhénan.

Cet essai est particulièrement riche en notes biographiques : il y a peu d'affirmations dans le livre qui ne résultent pas d'études publiées par des confrères.

La Nuée Bleue - 186 pages - 20€

Dictionnaire Metternich Le Cocher de l'Europe de Yves Moritz

Yves Moritz, membre de l'AGAL, est l'auteur du Dictionnaire de la Guerre de 1870, du Dictionnaire de l'Annexion de l'Alsace et de la Moselle de 1871 à 1918, du Dictionnaire de Bismarck et du Dictionnaire de l'Occupation de l'Alsace et de la Moselle de 1940 à 1945, dont l'Alsa'Parisien a déjà rendu compte.



Yves Moritz prétend qu'il n'a pas trouvé plus sûr moyen pour se plonger dans la

découverte approfondie d'un personnage historique ou d'une période de l'histoire que de rédiger un dictionnaire sur l'objet en question ! Cette forme d'ouvrage, avec ses multiples entrées, est propice pour multiplier les approches et les angles de vue sur le sujet abordé.

Cette approche s'avère d'autant plus judicieuse quand il s'agit de présenter la vie et l'œuvre d'une figure aux nombreuses facettes, comme le chancelier Metternich. Yves Moritz est manifestement fasciné par cet allemand d'origine, qui aura régné sur la diplomatie européenne pendant près d'un demi-siècle. L'auteur montre un personnage très moderne dans sa volonté de mettre en place un système de régulation politique européen, qui prendra naissance sous sa houlette au congrès de Vienne. Le même homme apparaît en même temps profondément attaché à sa caste aristocratique et partisan de la royauté absolue. Un conservateur qui ne s'en cache pas et qui perçoit mal la portée des forces nationalistes et démocratiques émergeant dans cette Europe post révolutionnaire.

Les 260 notices de ce dictionnaire sont un condensé de l'histoire européenne de la première moitié du 19^{ème} siècle, Metternich ayant fréquenté tous ceux qui comptaient à cette époque : on y croise Napoléon, les tsars russes en passant par les rois d'Angleterre et leurs premiers ministres.

On y découvrira aussi beaucoup de femmes : la liste des conquêtes féminines de Metternich est proprement ahurissante. On le perçoit avec un mode de vie proche du dilettantisme. Sa capacité à conjuguer une vie largement consacrée aux mondanités avec l'attention constante que réclame le maintien du système Metternich n'est pas le moindre paradoxe du personnage. Ce système issu du congrès de Vienne, visant au travers de congrès interétatiques réguliers à maintenir un équilibre pour les uns ou statu quo pour les autres, permettra de maintenir largement la paix en Europe jusqu'à la révolution de 1848. C'est le grand œuvre de Metternich.

SPM - 340 pages - 35€

Peter Hans – L'histoire d'un Strasbourgeois pendant la guerre de Trente Ans de Charly Damm

Charly Damm, originaire du Bitcherland, voue une passion à l'histoire locale. Il est aussi compositeur

de musique, et metteur en scène. Avec ses livres, ses chansons et ses représentations, il partage et transmet l'histoire de notre région frontalière.

Les éditions La Nuée Bleue ont fait paraître une nouvelle édition de Peter Hans début 2026, la parution originale datant de 2013. C'est dire l'intérêt que suscitent les romans historiques de Charly Damm si l'on sait que son *Niclaus Findel ou l'extraordinaire histoire de Strasbourg entre 1248 et 1349* circule encore très largement.

Ces deux grands romans historiques de Charly Damm consacrés à l'histoire alsacienne et strasbourgeoise, décrivent, respectivement, l'émancipation et la disparition de Strasbourg comme ville libre d'Empire : deux périodes séparées par quatre siècles.

L'ouvrage nous transporte pendant la guerre de Trente Ans (1618-1648), période charnière et dévastatrice pour l'Alsace. L'auteur a pris pour porte-parole, Peter Hans, un Alsacien issu de la bourgeoisie strasbourgeoise



Il ne s'agit pas d'un livre d'histoire et, pourtant, dans cet ouvrage très documenté, nous découvrons les ressorts de ce conflit, né avant tout de la volonté des Habsbourg, alliés au Pape, de redonner un rôle de premier plan au catholicisme dans le Saint Empire. Pour sa part, le royaume de France soutenant les princes protestants pour mettre un terme à l'hégémonie des Habsbourg en Europe.

Mais au-delà de la grande histoire, le livre nous donne à voir la vie quotidienne des populations civiles, les pillages et les exactions inouïes des Suédois et mercenaires de toutes origines.

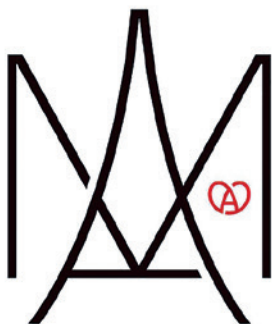
« Un bon roman vaut tous les manuels scolaires », dit de l'ouvrage, l'historien Georges Bischoff. C'est le mérite de Charly Damm de rendre l'histoire régionale accessible et vivante.

La Nuée Bleue - 568 pages - 20€

Ils nous soutiennent



— RÉUNION —
AÉRIENNE & SPATIALE



MAISON DE L'ALSACE
CHAMPS-ÉLYSÉES PARIS



45 Rue Raymond Losserand
75014 Paris - 01 43 21 60 59

— CATTIN —
GRANDS VINS ET CREMANTS D'ALSACE
FAMILLE DE VIGNERONS DEPUIS 1720

= Bar à Flammekueche =
L'ALSACIEN
DEPUIS 2014

6 rue Saint-Bon - 75004 Paris
01 42 77 64 22
9 rue René Boulanger - 75010 Paris
01 42 40 87 83

L'Alsa'Parisien